

Blaye

La cité est attractive

DÉMOGRAPHIE L'Insee a communiqué les résultats du dernier recensement qui entre en vigueur cette année. Pour la première fois, la ville franchit la barre des 5 000 habitants

PIERRE LASCOURRÈGES
p.lascourreges@sudouest.fr

Blaye se relance et récupère des habitants qu'elle avait perdus ces dernières années. L'Insee vient de communiquer les derniers chiffres du recensement. Selon les sources officielles, Blaye compte désormais 5 029 habitants. Un chiffre correspondant à la population légale du dernier recensement effectué en 2015 et dont le chiffre entre en vigueur cette année 2018. Denis Baldès, le maire y voit des signes encourageants et bénéfiques pour l'image et le dynamisme de la ville : « On reprend non seulement une population que l'on avait perdue mais on stabilise la décroissance et on repart sur une croissance ».

En observant l'histoire de la ville, il faut remonter en 1891 pour retrouver un seuil à peu près équivalent de 5 015 habitants. Pour le reste, et depuis 1793, la population de Blaye aura varié à la hausse ou à la baisse, entre 3 500 et 4 700 habitants.

Dotations d'État majorées

Quand la population d'une ville augmente, cela se traduit par des effets sur le plan comptable avec une hausse des dotations d'État versées dans les caisses de la Ville. « Il n'y a pas d'effet spectaculaire attendu. On assiste plus exactement à un lissage comptable qui est basé sur l'augmentation réelle du nombre d'habitants », souligne Francis Rimark, premier adjoint délégué aux finances, ressources humaines et administration générale.

Autrement dit l'enveloppe de la dotation globale de fonctionnement est passée de 549 938 euros en 2017 à 555 916 euros en 2018. A cette somme la plus conséquente viennent s'ajouter, dans une moindre mesure, d'autres fonds d'État correspondant aux dotations de solidarité rurale et de péréquation qui



La ville sous-préfecture de Haute Gironde gagne en dynamisme grâce aux nouveaux habitants qui s'y installent. PHOTO P.L.

sont fixées sur des critères non quantifiables.

Droits de mutation

L'augmentation de la population d'une ville a aussi une incidence sur les droits de mutation. Il s'agit d'une redistribution contributive à partir du volume d'actes notariés enregistrés sur les cessions de biens. L'enveloppe s'élève à 90 000 euros en 2017. Et sur l'année en cours, le montant est de 70 000 euros. Ce qui fait dire à Denis Baldès que

« l'on assiste à une dynamique des ventes sur un marché immobilier qui reste attractif. La ville attire des néo-résidents aux profils très diversifiés allant des retraités aux actifs, c'est ainsi qu'on a vu s'installer de nouveaux médecins, des métropolitains arrivant de Bordeaux, Marseille, notamment, et affichant ostensiblement un coup de cœur pour la ville ».

La sous-préfecture bénéficie des services et équipements structurants nécessaires à la population

comme le prouvent les dernières réalisations que sont la maison de santé et le cinéma Zoétrope. Les structures d'accueil pour les jeunes ou les handicapés sont aussi présentes : Itep, IME, foyer Roland... Et d'importants chantiers suivent leur cours en centre-ville : construction de l'office du tourisme, revalorisation du chenal, réhabilitation de la Citadelle... autant de projets que la mairie estime nécessaire pour contribuer à ce regain du pouvoir d'attraction de Blaye.

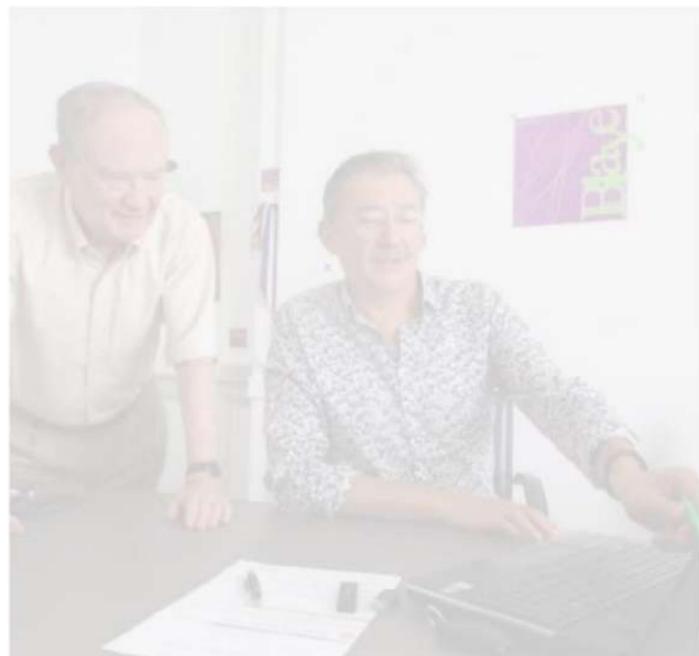
Des constructions en vue

À Blaye, en proportion avec le nombre de dossiers de ventes immobilières et les demandes de permis de construire, on assiste à une augmentation des investissements dans la pierre. Parallèlement, on observe en différents points de la ville l'émergence d'opérations en cours portées par des opérateurs publics sur des programmes locaux. Gironde Habitat réalise en ce moment la réhabilitation d'une trentaine de logements à la résidence Barbara et accompagne la construction de trente autres logements rue des maçons.

Six logements sont attendus dans les casernes de la citadelle. Et des projets suivent pour une trentaine de logements en prévision sur l'avenue Hausmann. Quarante logements doivent sortir de terre dans le quartier de l'Olympe de Gouje. Une réflexion est engagée sur l'occupation de l'ancien cinéma Monteil. Un projet de lotissement en accession à la propriété préfigure la construction d'une vingtaine de maisons près de la gendarmerie. Enfin, un projet de résidence pour seniors doit se situer au Jardin d'Iroise.

Les élus souhaitent aussi mettre en place un permis de louer avec le concours de la Communauté de communes de Blaye, pour lutter contre les logements insalubres. « Nous privilégions une amélioration de la qualité de vie, mais nous ne cherchons pas une augmentation démesurée de la population. On vise les 5 500 habitants dans la décennie », conclut Denis Baldès.

P.L.



Francis Rimark, premier adjoint, et le maire Denis Baldès se réjouissent que Blaye ne perde plus d'habitants



LE PIÉTON

Prédit de bonnes conditions de navigation ce dimanche matin au départ de la régata de Roque de Thau, organisée par le club de voile Blaye Nautique et ouverte aux dériveurs et catamarans. Avec un coefficient pleine mer de 53 annoncé sur l'estuaire aux environs de midi, tout devrait bien se passer sous une journée ensoleillée. Les inscriptions sont reçues demain matin à partir de 8 h 30. Bon vent à tous.

EN BREF

SOLIDARITÉ

Le Secours populaire organise un grand déstockage de vêtements, aujourd'hui de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, à « des prix solidaires » au 9 rue Urbain-Albouy à Blaye.

CONSEIL MUNICIPAL

La réunion des élus se déroulera mardi prochain à 19 heures, à la salle du Conseil municipal.

UTILE

Sous-préfecture. 4, rue André-Lafon, Blaye. Tél. 05 57 42 61 61.

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Mairie. 7, cours Vauban. Ouverte lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Tél. 05 57 42 68 68.

Hôtel des impôts.

5, rue Roger-Toziny. Tél. 05 57 42 66 70. Ouvert au public du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Office de tourisme. Jusqu'au 30 septembre, ouvert tous les jours de 10 h à 18 h 30 dans la citadelle. Une visite guidée de la citadelle par les souterrains est proposée à 11 h, 14 h et 15 h 30. Durée 1 h. Tarifs : 6 € adulte, 4 € pour les 5 à 12 ans, gratuit pour les moins de 5 ans. Tél. 05 57 42 12 09. info@tourisme-blaye.fr

Services d'aide à domicile.

De 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Tél. 05 57 42 75 20.

Cinéma. Programmes du Zoétrope à Blaye et du Trianon à Saint-Ciers-sur-Gironde en cahier départemental.

Bridge. Tournoi de régularité les lundis et vendredis de 14 h 15 à 18 h. Cours de bridge le mercredi de 14 h 30 à 18 h 30. Siège 2, rue Emile-Gireau, à Blaye. Tél. 05 57 42 04 13.

CIO. Ouvert de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (ouvert également pendant les congés scolaires). Service public gratuit d'information sur les filières, diplômes, professions et métiers. Un conseiller d'orientation accueille le public chaque jour. Tél. 05 57 42 29 31 pour les personnes désireuses d'avoir un rendez-vous.